



Conseil de Direction
Soixante-sixième Session

GC/66/13
15 mars 2024

Lyon, 15–16 mai 2024
Format hybride

**GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL DE DIRECTION
EN CHARGE D'EXAMINER LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE DU CIRC**

1. Conformément à la Résolution [GC/65/R5 paragraphe 6](#), le Conseil de Direction a demandé à la Directrice de rendre compte des efforts de mobilisation de ressources et de tenir le Groupe de travail du Conseil de Direction informé des principales avancées concernant le Nouveau Centre.
2. Depuis 2020, le Secrétariat applique une stratégie de financement à trois volets afin d'obtenir des contributions en nature et financières pour le bâtiment Nouveau Centre. Les trois axes de cette campagne étaient les suivants :
 - a. Une campagne locale ciblant les particuliers à Lyon et dans sa région ;
 - b. Une campagne de contributions en nature ciblant les entreprises et les entités à but lucratif et
 - c. Une campagne de dons substantiels ciblant les personnes ultra-riches, appelées aussi « UHNWI » (*Ultra-High Net Worth Individuals*), et les Etats participants.
3. Après la mise en œuvre des trois axes de cette campagne, le Secrétariat a réussi à mobiliser plus de 2 millions d'euros, ce qui a permis de couvrir une partie des coûts d'équipement et d'installation dans les nouveaux locaux du CIRC (notamment pour l'Auditorium).
4. Si le Secrétariat a décidé de clore les deux premiers volets de la campagne de financement une fois le déménagement dans le nouveau bâtiment officialisé, le dernier volet de la campagne, c'est-à-dire la campagne de dons substantiels ciblant les personnes ultra-riches et les Etats participants, reste ouvert afin de permettre la mobilisation de financements supplémentaires pour l'équipement restant à acheter et en particulier celui destiné aux laboratoires et à la Biobanque.
5. Le Secrétariat exprime sa gratitude au Gouvernement allemand pour sa contribution de 450 000 € apportée au CIRC par le biais du Compte principal des Contributions volontaires. Ce don généreux de l'Allemagne a contribué à acquérir une nouvelle plateforme de métabolomique de pointe constituée de deux spectromètres de masse couplés à la chromatographie liquide (LC-MS) d'Agilent Technologies : un spectromètre de masse à temps de vol Revident et un système triple quadripôle 6495.
6. Le Secrétariat encourage les autres Etats participants à effectuer des contributions volontaires et à soutenir les efforts de mobilisation de ressources dans la mesure où la Biobanque a encore besoin d'autres équipements, par exemple d'un congélateur automatisé ou d'un système de gestion des informations de laboratoire (LIMS).

8. En parallèle et parce que les nouveaux locaux du CIRC représentent un formidable outil permettant de renforcer la visibilité du Centre, le Secrétariat a organisé plusieurs événements au cours de l'année, à commencer par la cérémonie d'inauguration officielle, qui a eu lieu pendant la 65^e Session du Conseil de Direction, en présence des représentants des Etats participants du CIRC et d'autres représentants de gouvernements.
9. Le 12 mai 2023, près de 500 personnes, dont plus de 250 participants externes, ont célébré l'inauguration des nouveaux locaux du CIRC. Le Ministre français de la Santé et de la Prévention, le Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Président de la Métropole de Lyon, le Maire de Lyon ainsi que d'autres dignitaires ont assisté à cet événement officiel. Le siège de l'OMS était représenté par le Professeur Jérôme Salomon (Sous-directeur général chargé des maladies transmissibles et non transmissibles) et la D^{re} Bente Mikkelsen (Directrice du Département des maladies non transmissibles). Cet événement a bénéficié d'un large écho dans les médias (plus de 52 articles de presse l'ont couvert) et a confirmé le rôle majeur du CIRC dans la recherche sur le cancer.
10. Depuis l'inauguration officielle, de nombreux autres événements ont eu lieu dans les nouveaux locaux du CIRC, et notamment le lancement de la Stratégie mondiale de la santé par le Gouvernement français, le 12 octobre 2023, en présence de trois ministres français (le Ministre de la Santé et de la Prévention, la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Ministre des Affaires étrangères) ainsi que du Directeur général de l'OMS, le D^r Tedros Adhanom Ghebreyesus.
11. Une conférence d'une journée sur la santé et la nutrition a été organisée conjointement par le CIRC, la Fondation Evertea et la Société Francophone Santé et Environnement (SFSE) ; les autres événements incluaient les « Entretiens Jacques Cartier », organisés par la Métropole de Lyon et le Québec, ainsi qu'une conférence d'une journée sur le VIH, le cancer et la sexualité, organisée par le Centre Léon Bérard.
12. En plus de ces événements, de nombreuses réunions ont également été accueillies et/ou organisées par des chercheurs du CIRC et leurs collaborateurs, telles que les réunions des Monographies du CIRC, auxquelles participent plus de 100 chercheurs renommés du monde entier.
13. Le fait d'accueillir des événements de haut niveau dans ses nouveaux locaux positionne le CIRC comme une organisation de premier plan dans le domaine de la recherche sur le cancer, tant au niveau local qu'international, et contribue à promouvoir le concept d'une infrastructure ouverte pour une science ouverte.
14. Concernant le point sur le bâtiment Nouveau Centre, le nouveau siège du CIRC est situé dans le 7^e arrondissement de Lyon, un pôle de compétitivité consacré aux activités scientifiques et de recherche. Le bâtiment est composé de six étages offrant une superficie totale de 11 500 m², ce qui représente une augmentation de près de 20% de sa capacité par rapport aux anciens locaux. Il comprend des espaces de bureaux attrayants (5000 m²), des salles de réunion (1100 m²) et des laboratoires modernes (3000 m²). Il permettra au CIRC d'augmenter son effectif, qui pourra atteindre au moins 500 personnes, tandis que sa conception écologique lui permettra de réduire son empreinte écologique.
15. Les autorités françaises ont investi au total plus de 60 millions d'euros pour la construction du bâtiment (Métropole de Lyon : 19 millions d'euros, Etat français : 17 millions d'euros, Région

Auvergne-Rhône-Alpes : 14,2 millions d'euros, et terrain mis à disposition par la Ville de Lyon : 13 millions d'euros). La campagne de financement (plus de 2 millions d'euros de contributions financières et en nature), la vente des bâtiments appartenant au CIRC (1,5 million d'euros) et le Fonds spécial du Conseil de Direction (emprunt d'1 million d'euros) ainsi que d'autres sources ont permis d'investir de manière significative dans de nouveaux équipements et un nouveau mobilier.

16. Le Secrétariat tient à souligner que sur l'emprunt d'1 million d'euros autorisé par le Conseil de Direction par le biais de la Résolution [GC/63/R11](#) pour l'achat des équipements critiques de « Priorité 1 » pour le Nouveau Centre, seule la somme de 149 742 € a été dépensée. Par la suite, au cours de l'année 2023, le Centre s'est efforcé d'économiser sur le budget de fonctionnement et les économies ainsi réalisées ont été utilisées pour couvrir cette dépense. Par conséquent, l'emprunt d'1 million d'euros a pu être entièrement remboursé au Fonds spécial du Conseil de Direction à la fin de l'année 2023. Le Secrétariat profite de l'occasion pour remercier le Conseil de Direction pour l'octroi de ce prêt.
17. La construction du « Nouveau Centre » s'est officiellement achevée le 28 octobre 2022, après 27 mois de travail (hors travaux de préparation) et l'intervention de plus de 60 entreprises. L'équipement et le mobilier du CIRC, y compris la Biobanque et ses six millions d'échantillons biologiques dont le transfert s'annonçait délicat, ont été déménagés dans le nouveau bâtiment selon le calendrier prévu. Le personnel du CIRC a progressivement déménagé dans le nouveau bâtiment en janvier et en février 2023.
18. Le propriétaire du bâtiment, la Métropole de Lyon, a procédé à la réception du bâtiment et à la remise des clés au CIRC en octobre 2022. Durant la première année de mise en service, les 6000 défauts, observations et remarques consignés dans le rapport d'inspection conjoint ont été corrigés et/ou traités. A cela s'ajoute le contrôle quotidien réalisé par les équipes techniques, qui ont identifié plus de 300 défauts de fonctionnement supplémentaires qui ont été signalés au propriétaire puis corrigés dans le cadre de la garantie.
19. La garantie a été prolongée de six mois pour toutes les installations de chauffage, de ventilation et de climatisation car des dysfonctionnements majeurs sont toujours présents dans les laboratoires.
20. Enfin, il convient de noter que le système d'exploitation du bâtiment, l'outil utilisé pour gérer et superviser les installations techniques, n'a toujours pas été finalisé.
21. Les coûts de fonctionnement du nouveau bâtiment peuvent uniquement faire l'objet d'une estimation, l'année 2023 ayant été une année de transition durant laquelle les laboratoires et l'équipement de surveillance n'ont été que partiellement en service. Il faudra une année supplémentaire pour avoir une vision plus représentative de ces coûts.
22. Le déménagement dans le Nouveau Centre étant désormais achevé et la campagne de financement associée ayant été close, le Secrétariat suggère de mettre fin au Groupe de travail sur les projets d'infrastructure du CIRC et de tenir le Conseil de Direction informé des futurs efforts de mobilisation de ressources *via* le Rapport de la Directrice habituel et/ou le Rapport sur les dons, le cas échéant.